

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - classe 1B

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: **rue Robert Scott 14 à 1180 Bruxelles**

Identité du demandeur: **l'Administration communale d'Uccle, place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles**

Objet de la demande:

Installations existantes – Renouvellement de permis d'environnement existant	
Comprenant 2 rubriques	Rubriques n° 40a et 135
Nature de l'activité principale	Salle de fêtes

P.R.A.S.: zone d'habitation

L'enquête publique se déroule **du 07/12/2015 au 21/12/2015 inclus.**

La réunion de la Commission de Concertation est fixée au 06/01/2016 (heure à déterminer) en la salle de conseil sise 29, place Jean Vander Elst (1^{ère} étage).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme, rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée) le mardi de 17h00 à 20h00

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n°02/ 348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Echevins, à l'adresse suivante:

Administration communale d'UCCLE
Service Environnement
Place Jean Vander Elst, 29
1180 Bruxelles

- au plus tard **le 21/12/2015.**
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou **demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendu par la Commission de Concertation.**

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale **le mercredi 06/01/2016.** L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible sur demande, au service de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier
--

A Uccle, le 30/11/2015

La Secrétaire communale,

Laurence VAINSEL

Par le Collège

L'Echevin de l'Environnement,

Marc COOLS

Le Bourgmestre,

Armand DE DECKER

G9370

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - classe 1B

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: **rue Egide Van Ophem 3 à 1180 Bruxelles**

Identité du demandeur: **CPAS, chaussée d'Alseberg 860 à 1180 Bruxelles**

Objet de la demande:

Nouvelles installations	
Comprenant 7 rubriques	Rubriques n° 25b-40b-71-121a-132-148-152a
Nature de l'activité principale	Buanderie

P.R.A.S.: zone d'habitation

L'enquête publique se déroule **du 07/12/2015 au 21/12/2015 inclus.**

La réunion de la Commission de Concertation est fixée au 06/01/2016 (heure à déterminer) en la salle de conseil sise 29, place Jean Vander Elst (1^{ère} étage).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme, rue Auguste danse 25 (rez-de-chaussée) le mardi de 17h00 à 20h00

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n°02/ 348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Echevins, à l'adresse suivante:

Administration communale d'UCCLE
Service Environnement
Place Jean Vander Elst, 29
1180 Bruxelles

- au plus tard **le 21/12/2015.**
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou **demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendu par la Commission de Concertation.**

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale **le mercredi 06/01/2016.** L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible sur demande, au service de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier
--

A Uccle, le 30/11/2015

La Secrétaire communale,

Laurence VAINSEL

Par le Collège

L'Echevin de l'Environnement,

Marc COOLS

Le Bourgmestre,

Armand DE DECKER